

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

du Perche & Haut-Vendômois

Droit de Prémption Urbain

Morée

Annexe



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire

Arrêt	Approbation
02/03/2021	15/04/2021

Echelle 1:2500 ème



Planche N° 22

LEGENDE

 Droit de Prémption Urbain

ANNEXE A LA
DELIBERATION DU 15 AVR. 2021

Le Président
Alain BOURGEOIS



REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LOIR-ET-CHER
LE : 10 JUN 2021